



Assemblée générale

Distr. limitée
11 décembre 2017
Français
Original : anglais

Soixante-douzième session

Point 73 a) de l'ordre du jour

Renforcement de la coordination de l'aide humanitaire et des secours en cas de catastrophe fournis par les organismes des Nations Unies, y compris l'assistance économique spéciale : renforcement de la coordination de l'aide humanitaire d'urgence fournie par les organismes des Nations Unies

Albanie, Allemagne, Andorre, Argentine, Australie, Autriche, Belgique, Bosnie-Herzégovine, Brésil, Bulgarie, Canada, Chili, Chypre, Croatie, Danemark, Équateur, Espagne, Estonie, États-Unis d'Amérique, ex-République yougoslave de Macédoine, Finlande, France, Géorgie, Grèce, Guinée équatoriale, Hongrie, Indonésie, Irlande, Islande, Italie, Japon, Lettonie, Liechtenstein, Lituanie, Luxembourg, Malte, Mexique, Monaco, Mongolie, Monténégro, Norvège, Nouvelle-Zélande, Pays-Bas, Pologne, Portugal, République de Corée, Roumanie, Royaume-Uni de Grande-Bretagne et d'Irlande du Nord, Serbie, Slovaquie, Slovénie, Suède, Suisse, Tchéquie, Thaïlande et Turquie : projet de résolution

Sûreté et sécurité du personnel humanitaire et protection du personnel des Nations Unies

Additif

Ajouter les pays ci-après à la liste des auteurs du projet de résolution :

Arabie saoudite, Arménie, Bangladesh, Belize, Cabo Verde, Costa Rica, État de Palestine, Guatemala, Haïti, Honduras, Libéria, Malawi, Maroc, Nigéria, Pérou, Philippines, République de Moldova, République dominicaine, Saint-Marin, Sénégal, Ukraine, Uruguay et Zambie

